

Démarche	: Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -
Organisme	: Bureau du droit au séjour

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Ce formulaire est destiné aux étrangers résidant en Seine-Maritime et qui souhaitent avoir une réponse face à un problème concernant leur demande de titre de séjour ou de document de voyage.

IMPORTANT :

Un tutoriel est à votre disposition pour mieux comprendre comment fonctionne le site [demarches-simplifiees.fr](https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager) : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Pour interroger la préfecture de la Seine-Maritime par ce canal, vous aurez besoin de votre numéro étranger (n° AGDREF), si vous en avez un, et de certains justificatifs en fonction de votre situation (copie du titre de séjour ou du visa, attestation de décision favorable...).

Cadre d'utilisation de ce formulaire de saisine

Ce formulaire de saisine a pour but d'alerter l'administration et d'obtenir des informations sur un problème rencontré dans vos démarches ou sur une situation inhabituelle.

Les délais de traitement sont variables en fonction de l'objet de votre demande. En moyenne, la réponse est apportée dans un délai de 20 jours. Merci de ne pas formuler de nouvelle demande avant un délai de 30 jours.

1 - QUALITÉ ET MANDAT

Qualité

Si vous saisissez la préfecture pour un tiers, merci de préciser votre qualité.

Si vous agissez pour votre enfant (demande de DCEM ou de TVE), vous devez choisir "Je fais la demande pour moi-même", mais il faudra renseigner l'identité de votre enfant.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

Avocat (présomption de mandat)

Association

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Mandat

Important : Si vous intervenez pour un tiers, aucune réponse ne pourra être apportée sans mandat accompagné d'une copie d'une pièce d'identité de l'intéressé afin de respecter la protection des informations personnelles.

2 - QUESTION

Quel est le sujet sur lequel vous souhaitez obtenir une réponse ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

J'ai déposé ma demande de titre de séjour depuis plus de 6 mois et je souhaite savoir où en est son traitement

J'ai reçu une attestation de décision favorable dans l'ANEF et je voudrais savoir si mon nouveau titre de séjour ou document de voyage est fabriqué ?

Je souhaite obtenir une attestation de prolongation d'instruction ANEF

Je ne parviens pas à prendre rendez-vous.

Je souhaite faire une démarche ANEF (première demande, renouvellement de titre ou duplicata), mais la procédure est bloquée.

Je souhaite obtenir un délai pour fournir des pièces complémentaires

Je souhaite transmettre des pièces complémentaires demandées par le service instructeur

Signalement du décès d'un ressortissant étranger détenteur d'un titre de séjour

Je souhaite faire une vérification préalable à l'embauche d'un salarié étranger

Je souhaite avoir des informations sur le droit d'asile

Je souhaite avoir des informations sur la naturalisation

Autre

Pour bien choisir le motif de votre saisine, vous pouvez consulter ce guide :

La rubrique "Autre" n'a pour vocation qu'à prendre en compte les situations qui ne figurent pas dans les autres motifs de saisine. Si vous utiliser cette rubrique à la place des choix spécifiques détaillés, votre demande ne pourra pas être traitée ou elle aura une réponse dans un délai allongé.

Où en est ma demande déposée il y a plus de 6 mois

Modalités de dépôt de votre demande

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

J'ai déposé ma demande dans l'ANEF.

J'ai déposé ma demande au guichet.

J'ai déposé ma demande par voie postale ou via Démarches simplifiées

Vous avez déposé votre demande il y a plus de 6 mois ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Date de dépôt de votre demande

Quel est l'objet de votre demande ANEF :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Demande de titre BPI, Etudiant, Famille de Français, Saisonnier, Visiteurs

Demande de DCEM, TVE, changement de situation

Demande de renouvellement de carte de résident de 10 ans

Demande de titre de séjour Citoyen UE, Liens forts avec la France, Talent, Vulnérabilités

Demande de duplicata

Votre numéro de demande ANEF

Le numéro de demande ANEF comporte 19 chiffres (aucune lettre). Il figure sur la confirmation de dépôt de votre demande ainsi que sur les attestations de prolongation d'instruction

Où trouver mon numéro de demande ANEF

Pour vous aider à identifier votre numéro de demande ANEF, vous pouvez consulter le fichier ci-dessous.

Où en est ma demande déposée dans l'ANEF il y a moins de 6 mois ?

RÉPONSE :

Vous avez déposé votre demande via le téléservice ANEF, vous pouvez suivre son évolution via votre espace personnel.

En cas de première demande, vous aurez accès au suivi de votre dossier à compter de son ouverture par la préfecture via une notification par courriel vous permettant de personnaliser votre compte ANEF et vous délivrant un numéro étranger.

Votre demande ayant été déposée il y a moins de 6 mois, elle se trouve dans un délai habituel d'instruction. Vous devez patienter pendant son instruction.

Aucune réponse ne pourra vous être apportée sur l'état d'avancement de votre demande.

En cas de première demande ou pré-demande (sans numéro étranger, sans titre de séjour, sans visa), vous aurez accès au suivi de votre dossier à compter de son ouverture par la préfecture via une notification courriel vous permettant de personnaliser votre compte ANEF et vous délivrant un numéro étranger.

Dans l'attente, votre compte est un "compte temporaire" qui ne permet pas d'accéder au suivi de votre demande.

Où en est ma demande déposée dans l'ANEF il y a plus de 6 mois ?

RÉPONSE :

Si vous avez déposé votre demande dans l'ANEF, il y a plus de 6 mois, son instruction est en cours. Nous faisons notre maximum pour délivrer un document provisoire de séjour pour limiter les ruptures de droit. Nous vous invitons à consulter votre espace personnel ANEF pour vérifier les documents mis à votre disposition.

Séjour des étrangers - Formulajre de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime - Dans le cas où votre titre de séjour serait expiré et que vous n'avez obtenu aucun document provisoire, vous pouvez nous le signaler via ce formulaire en choisissant la question "Je souhaite obtenir une attestation de prolongation d'instruction ANEF". Pour en savoir plus sur l'état d'avancement de votre dossier, vous pouvez nous saisir en complétant vos informations personnelles ci-dessous.

Où en est ma demande déposée au guichet il y a moins de 6 mois ?

RÉPONSE :

Vous avez déposé votre demande au guichet de la préfecture, et vous êtes, à ce jour, sans retour de la préfecture.

Votre demande ayant été déposée il y a moins de 6 mois, vous devez patienter pendant son instruction.

Vous serez informé par SMS de la mise à disposition de votre titre de séjour en préfecture, en cas de décision favorable.

Dans tous les cas, la nouvelle carte ne sera disponible en préfecture qu'après expiration de votre titre actuel.

Aucune réponse ne pourra vous être apportée sur l'état d'avancement de votre demande.

Où en est ma demande déposée au guichet il y a plus de 6 mois ?

RÉPONSE :

Si vous avez déposé votre demande au guichet, il y a plus de 6 mois, son instruction est en cours. Nous vous avons fourni un récépissé valide 6 mois. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site Internet de la préfecture en "Renouvellement de récépissé".

La demande ne doit être faite que si votre récépissé est expiré ou arrive à expiration dans moins d'un mois.

Vous serez normalement informé par SMS de la mise à disposition de votre titre de séjour en préfecture, en cas de décision favorable.

Dans tous les cas, la nouvelle carte ne sera disponible en préfecture qu'après expiration de votre titre actuel.

Pour en savoir plus sur l'état d'avancement de votre dossier, vous pouvez nous saisir en complétant vos informations personnelles ci-dessous.

Où en est ma demande déposée par voie postale ou via Démarches simplifiées ?

RÉPONSE :

Pour les demandes de régularisation, par voie postale ou Démarches simplifiées, merci de bien vouloir patienter.

Vous serez informé par courrier de la suite donnée à votre demande.

J'ai reçu une attestation de décision favorable dans l'ANEF et je voudrais savoir si mon nouveau titre de séjour ou document de voyage est fabriqué ?

Demande ANEF : Mon nouveau titre de séjour ou document de voyage est-il fabriqué ?

RÉPONSE :

Dans le cadre de votre demande de titre de séjour ANEF, l'information de la décision favorable est disponible dans votre espace personnel. Elle se matérialise par une attestation de décision favorable qui vous permet de faire valoir vos droits dans l'attente de la fabrication de votre titre de séjour.

Les titres de séjour sont fabriqués sous un mois en moyenne à compter de la décision. Si

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime - vous n'avez pas reçu de SMS ou de notification ANEF vous informant de la disponibilité de votre titre en préfecture ou sous-préfecture après ce délai, vous pouvez nous le signaler via ce formulaire en fournissant le numéro de votre demande ANEF puis en complétant vos informations personnelles ci-dessous.

Numéro de votre demande ANEF

Le numéro de demande ANEF comporte 19 chiffres. Il figure sur l'attestation de décision favorable ou sur votre confirmation de dépôt.

Je souhaite obtenir une attestation de prolongation d'instruction ANEF

Je souhaite obtenir une attestation de prolongation d'instruction ANEF

RÉPONSE :

Si vous avez fait une demande de titre de séjour dans le téléservice ANEF et que votre titre de séjour arrive à expiration, le service instructeur délivre une attestation de prolongation d'instruction (ADP) qui vous confère les mêmes droits que le titre de séjour détenu. Il en est de même en cas d'expiration d'une ADP déjà délivrée.

Dans l'hypothèse où l'ADP n'a pas été délivrée dans votre espace personnel ANEF, vous pouvez nous le signaler via ce formulaire.

Important : la prolongation ne doit être sollicitée que si votre document (titre ou ADP) expire dans moins de 15 jours.

Attention : la délivrance d'une ADP n'est de droit que si la demande a été déposée complète dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Respect du délai de dépôt de la demande ANEF

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- J'ai déposé ma demande plus de 60 jours avant l'expiration de mon titre de séjour
- J'ai déposé ma demande moins de 60 jours avant l'expiration de mon titre ou après son expiration.

Demande tardive

RÉPONSE : Vous avez déposé votre demande tardivement, la délivrance d'une attestation provisoire de séjour n'est pas donc pas de droit (article R431-15-1 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile). Sous réserve, l'attestation sera délivrée lors de la prise en charge de votre demande.

Demande déposée dans les délais

RÉPONSE :

Vous déclarez avoir déposé votre demande dans les délais. Pour obtenir une attestation de prolongation d'instruction, vous pouvez nous saisir en complétant vos informations personnelles ci-dessous.

Si vous souhaitez demander une attestation de prolongation d'instruction, merci de préciser la date d'expiration de votre titre de séjour ou de votre attestation de prolongation d'instruction actuelle

Quel est l'objet de votre demande ANEF ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demande de titre BPI, Etudiant, Famille de Français, Saisonnier, Visiteurs



Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Demande de renouvellement de carte de résident de 10 ans
- Demande de titre de séjour Citoyen UE, Liens forts avec la France, Talent, Vulnérabilités
- Demande de duplicata

Numéro de votre demande ANEF

Le numéro de demande ANEF comporte 19 chiffres. Il figure sur la confirmation de dépôt de votre demande.

Je ne parviens pas à prendre rendez-vous

Quelle démarche souhaitez-vous accomplir ?

Si vous ne trouvez pas votre démarche dans la liste c'est qu'elle ne se fait pas sur rendez-vous.

Lien site pref <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Demarches/Etrangers-en-Seine-Maritime/Je-demande-un-titre-de-sejour-ou-un-document-de-voyage-en-Seine-Maritime/Je-souhaite-demande-un-titre-de-sejour>

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Demander un premier titre de séjour
- Demander le renouvellement de mon titre de séjour
- Récupérer mon nouveau titre de séjour ou document de voyage
- Renouveler mon récépissé de demande de titre de séjour

Je ne parviens pas à prendre rendez-vous pour demander un titre de séjour (première demande ou renouvellement)

RÉPONSE :

Si vous souhaitez solliciter un titre de séjour sur l'un des fondements suivants, vous dépendez du téléservice ANEF et devez déposer votre dossier par voie dématérialisée :

- étudiant,
- visiteur,
- passeport-talent et membres de leur famille, bénéficiaire de la protection internationale (réfugié ou protégé subsidiaire) et membres de leur famille,
- citoyen de l'Union Européenne et membres de leur famille,
- famille de français (ascendant à charge, conjoint de français, parent d'enfant français, enfant de français dans l'année de ses 18 ans),
- bénéficiaire du regroupement familial,
- victime de la traite des êtres humains, étranger malade, mineur pris en charge par l'ASE avant 16 ans.
- renouvellement de carte de résident de 10 ans

Si vous souhaitez solliciter un titre de séjour sur un autre fondement, il vous appartient de solliciter un rendez-vous en préfecture ou sous-préfecture.

Cliquez ici pour plus d'information : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Demarches/Etrangers-en-Seine-Maritime/Je-demande-un-titre-de-sejour-ou-un-document-de-voyage-en-Seine-Maritime/Je-souhaite-demande-un-titre-de-sejour/Je-souhaite-demande-mon-premier-titre-de-sejour>

Je ne parviens pas à prendre rendez-vous pour retirer mon titre de séjour

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime - RÉPONSE :

Pour effectuer le retrait de votre titre de séjour, après réception du SMS ou environ 4 à 6 semaines après réception de l'attestation de décision favorable via l'ANEF, il vous appartient de solliciter un rendez-vous de retrait de titre de séjour sur notre site internet.

Je ne parviens pas à prendre rendez-vous pour renouveler mon récépissé RÉPONSE :

Vous avez déposé votre demande de titre de séjour au guichet de la préfecture. Votre récépissé arrive à expiration dans moins d'un mois ou vous avez perdu votre récépissé, il vous appartient de solliciter un rendez-vous de "renouvellement de récépissé". Cliquez ici pour plus d'informations : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Demarches/Etrangers-en-Seine-Maritime/Je-demande-un-titre-de-sejour-ou-un-document-de-voyage-en-Seine-Maritime/Je-souhaite-renouveler-mon-recepisse>

Je souhaite faire une démarche ANEF (première demande, renouvellement de titre ou duplicata), mais la procédure est bloquée

Merci de préciser le message d'erreur que vous rencontrez

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- L'administration n'a pas connaissance des dates de votre titre
- Autre

Blocage ANEF : L'administration n'a pas connaissance des dates de votre titre

RÉPONSE :

Nous vous invitons à finaliser ce formulaire de saisine. Nous devons vérifier l'enregistrement de la remise de votre titre de séjour actuel.

Merci d'expliquer le problème rencontré

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Capture d'écran du problème rencontré

Afin de mieux vous accompagner, nous vous remercions de transmettre ici une capture d'écran du problème rencontré dans l'ANEF.

Je souhaite obtenir un délai pour fournir des pièces complémentaires

Je souhaite obtenir un délai pour fournir des pièces complémentaires

RÉPONSE :

Vous avez déposé une demande de titre de séjour et le service instructeur vous a demandé de compléter votre demande dans un délai. Vous n'êtes pas en mesure de tenir ce délai pour des raisons indépendantes de votre volonté. Vous pouvez nous le signaler via ce formulaire en précisant le motif de la demande de délai.

Attention : Si la demande de pièce complémentaire a été formulée via le téléservice ANEF, vous devez impérativement signaler les difficultés rencontrées via l'ANEF en répondant partiellement à la demande de complément et en apportant les justificatifs de la nécessité d'un délai supplémentaire.

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -
Je souhaite transmettre des pièces complémentaires demandées par le service instructeur

IMPORTANT

Ce service n'est disponible que pour les usagers ayant déposé leur demande au guichet. Les pièces demandées via le téléservice ANEF doivent impérativement être transmises par ce téléservice.

Pour faciliter l'identification de votre dossier, merci de préciser la date de dépôt au guichet.

Date du dépôt de votre demande au guichet

Pièces complémentaires

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce complémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce complémentaire

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce complémentaire

Signalement du décès d'un ressortissant étranger détenteur d'un titre de séjour

Signalement du décès d'un ressortissant étranger détenteur d'un titre de séjour

RÉPONSE

Pour signaler le décès d'un ressortissant étranger détenteur d'un titre de séjour, vous devez mentionner son identité dans la rubrique "IDENTIFICATION DU RESSORTISSANT ETRANGER".

Il convient de fournir une copie du titre de séjour et de l'acte de décès.

Le titre de séjour doit être envoyé à la préfecture pour destruction.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Acte de décès

Je souhaite faire une vérification préalable à l'embauche d'un salarié étranger

Je souhaite faire une vérification préalable à l'embauche d'un salarié étranger

RÉPONSE :

L'article L. 5221-8 du code du travail prévoit que l'employeur s'assure préalablement de l'existence du titre autorisant l'étranger à exercer une activité salariée en France. Cette vérification s'effectue auprès de la préfecture du département du siège social de l'entreprise.

Cette formalité ne s'effectue pas via ce formulaire. Vous devez suivre ce lien pour accéder à la bonne démarche :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/verification-prealable-embauche>

Pour plus d'information sur le droit au travail des ressortissants étrangers, suivez ce lien :

Je souhaite avoir des informations sur le droit d'asile

Je souhaite avoir des informations sur le droit d'asile

RÉPONSE :

Pour toute question sur le droit d'asile, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante : pref-usagers-asile@seine-maritime.gouv.fr

Je souhaite avoir des informations sur la naturalisation

Je souhaite avoir des informations sur la naturalisation

RÉPONSE : Pour toute question sur la naturalisation, vous pouvez adresser un courriel à l'adresse suivante : pref-naturalisations@seine-maritime.gouv.fr

Autre

Important

La rubrique "Autre" n'a pour vocation qu'à prendre en compte les situations qui ne figurent pas dans les autres motifs de saisine. Si vous utiliser cette rubrique à la place des choix spécifiques détaillés, votre demande ne pourra pas être traitée ou elle aura une réponse dans un délai allongé.

Précisez ici l'objet de votre demande

Veuillez être le plus précis possible dans vos explications afin que nous puissions comprendre votre situation.

IMPORTANT : Toute demande portant sur l'un des sujets suivants doit être déposée dans la rubrique appropriée au risque d'être classée sans suite :

- Où en est ma demande ?
- J'ai reçu une attestation de décision favorable dans l'ANEF et je voudrais savoir si mon nouveau titre de séjour ou document de voyage est fabriqué ?
- Je souhaite obtenir une attestation de prolongation d'instruction ANEF
- Je ne parviens pas à prendre rendez-vous.
- Je souhaite faire une démarche ANEF (première demande, renouvellement de titre ou duplicata), mais la procédure est bloquée.
- Je souhaite obtenir un délai pour fournir des pièces complémentaires
- Signalement du décès d'un ressortissant étranger détenteur d'un titre de séjour
- Je souhaite faire une vérification préalable à l'embauche d'un salarié étranger
- Je souhaite transmettre des pièces complémentaires demandées par le service instructeur
- Je souhaite avoir des informations sur le droit d'asile
- Je souhaite avoir des informations sur la naturalisation

Déposer ici votre pièces justificatives éventuelles

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce n°1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce n°1

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Pièce n°1

3 - IDENTIFICATION DU RESSORTISSANT ETRANGER

Afin de pouvoir vous apporter une réponse propre à votre situation, nous vous remercions de préciser les informations permettant de bien vous identifier et d'éviter les homonymies

Quel est votre numéro étranger (n° AGDREF) ?

Où trouver mon numéro étranger (n° AGDREF)

Il s'agit d'un numéro composé de 10 chiffres situés sur votre titre de séjour. Il commence généralement par le numéro de département ou par 99.

Il est aussi présent sur votre attestation de décision favorable délivrée par l'ANEF.

Selon le modèle de titre de séjour, votre numéro étranger se situe au-dessus de votre signature (numéro personnel) ou sur le côté droit affiché en vertical (voir notice)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Copie recto verso de votre titre de séjour, de votre visa ou de votre récépissé

Pour un visa, la validation du visa doit également être jointe.

Vous pouvez ajouter plusieurs documents en cliquant de nouveau sur "Parcourir" après avoir ajouté la pièce précédente.

Quelle est votre date de naissance

Quel est votre arrondissement de résidence ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Arrondissement de Rouen
- Arrondissement de Dieppe
- Arrondissement du Havre

Quelle est votre commune de résidence ?

Si vous ne trouvez pas votre commune de résidence, vérifier que vous avez sélectionné le bon arrondissement de résidence ci-dessus.

(Ne pas tenir compte du chiffre entre parenthèse qui sert uniquement à l'administration).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Ambrumesnil (1)
- Ancourt (1)
- Ancourteville-sur-Héricourt (1)
- Angiens (1)
- Anglesqueville-la-Bras-Long (1)
- Anneville-sur-Scie (1)
- Ardouval (1)
- Argueil (1)
- Arques-la-Bataille (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

Aubermesnil-aux-Érables (1)

Aubermesnil-Beaumais (1)

Auberville-la-Manuel (1)

Aumale (1)

Auppegard (1)

Autigny (1)

Auvilliers (1)

Auzouville-sur-Saâne (1)

Avesnes-en-Bray (1)

Avesnes-en-Val (1)

Avremesnil (1)

Bacqueville-en-Caux (1)

Bailleul-Neuville (1)

Baillollet (1)

Bailly-en-Rivièvre (1)

Baromesnil (1)

Bazinval (1)

Beaubec-la-Rosière (1)

Beaussault (1)

Beautot (1)

Beauval-en-Caux (1)

Beauvoir-en-Lyons (1)

Bellencambre (1)

Bellengreville (1)

Belleville-en-Caux (1)

La Bellière (1)

Belmesnil (1)

Bertheauville (1)

Bertreville (1)

Bertreville-Saint-Ouen (1)

Bertrimont (1)

Beuzeville-la-Guérard (1)

Bézancourt (1)

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

Biville-la-Rivière (1)

Blangy-sur-Bresle (1)

Blosseville (1)

Le Bois-Robert (1)

Bosc-Bérenger (1)

Bosc-Hyons (1)

Bosc-Mesnil (1)

Bosville (1)

Bouelles (1)

Le Bourg-Dun (1)

Bourville (1)

Brachy (1)

Bracquetuit (1)

Bradiancourt (1)

Brametot (1)

Brémontier-Merval (1)

Bully (1)

Bures-en-Bray (1)

Butot-Vénesville (1)

Cailleville (1)

Callengerville (1)

Calleville-les-Deux-Églises (1)

Campneuseville (1)

Canehan (1)

Canouville (1)

Cany-Barville (1)

Le Catelier (1)

Le Caule-Sainte-Beuve (1)

Les Cent-Acres (1)

La Chapelle-du-Bourgay (1)

La Chapelle-Saint-Ouen (1)

La Chapelle-sur-Dun (1)

La Chaussée (1)

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Clasville (1)
- Cleuville (1)
- Colmesnil-Manneville (1)
- Compainville (1)
- Conteville (1)
- Crasville-la-Mallet (1)
- Crasville-la-Rocquefort (1)
- Criel-sur-Mer (1)
- La Crique (1)
- Criquetot-sur-Longueville (1)
- Criquiers (1)
- Critot (1)
- Croisy-sur-Andelle (1)
- Croixdalle (1)
- Cropus (1)
- Crosville-sur-Scie (1)
- Cuverville-sur-Yères (1)
- Cuy-Saint-Fiacre (1)
- Dampierre-en-Bray (1)
- Dampierre-Saint-Nicolas (1)
- Dancourt (1)
- Dénestanville (1)
- Dieppe (1)
- Doudeauville (1)
- Douvrend (1)
- Drosay (1)
- Elbeuf-en-Bray (1)
- Ellecourt (1)
- Envermeu (1)
- Ermenouville (1)
- Ernemont-la-Villette (1)
- Esclavelles (1)
- Étaimpuis (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Eu (1)
- Fallencourt (1)
- Ferrières-en-Bray (1)
- La Ferté-Saint-Samson (1)
- Fesques (1)
- La Feuillie (1)
- Flamets-Frétils (1)
- Flocques (1)
- Fontaine-en-Bray (1)
- Fontaine-le-Dun (1)
- La Fontelaye (1)
- Forges-les-Eaux (1)
- Foucarmont (1)
- Fréauville (1)
- Fresles (1)
- Fresnay-le-Long (1)
- Fresnoy-Folny (1)
- Freulleville (1)
- Fry (1)
- La Gaillarde (1)
- Gaillefondaine (1)
- Gancourt-Saint-Étienne (1)
- Gonnetot (1)
- Gonville-sur-Scie (1)
- Gournay-en-Bray (1)
- Grainville-la-Teinturière (1)
- Grandcourt (1)
- Les Grandes-Ventes (1)
- Graval (1)
- Grèges (1)
- Greuville (1)
- Gruchet-Saint-Siméon (1)
- Grumesnil (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Gueures (1)
- Gueutteville (1)
- Gueutteville-les-Grès (1)
- La Hallotière (1)
- Le Hanouard (1)
- Haucourt (1)
- Haudricourt (1)
- Haussez (1)
- Hautot-l'Auvray (1)
- Hautot-sur-Mer (1)
- La Haye (1)
- Héberville (1)
- Hermanville (1)
- Le Héron (1)
- Heugleville-sur-Scie (1)
- Hodeng-au-Bosc (1)
- Hodeng-Hodenger (1)
- Houdetot (1)
- Les Ifs (1)
- Illois (1)
- Imbleville (1)
- Incheville (1)
- Ingouville (1)
- Lamberville (1)
- Lammerville (1)
- Landes-Vieilles-et-Neuves (1)
- Lestanville (1)
- Lintot-les-Bois (1)
- Londinières (1)
- Longmesnil (1)
- Longroy (1)
- Longueil (1)
- Longueville-sur-Scie (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Luneray (1)
- Malleville-les-Grès (1)
- Manéhouville (1)
- Manneville-ès-Plains (1)
- Marques (1)
- Martigny (1)
- Martin-Église (1)
- Massy (1)
- Mathonville (1)
- Maucombe (1)
- Mauquenchy (1)
- Melleville (1)
- Ménerval (1)
- Ménorval (1)
- Mésangueville (1)
- Mesnières-en-Bray (1)
- Le Mesnil-Durdent (1)
- Mesnil-Follemprise (1)
- Le Mesnil-Lieubray (1)
- Mesnil-Mauger (1)
- Le Mesnil-Réaume (1)
- Meulers (1)
- Millebosc (1)
- Molagnies (1)
- Monchaux-Soreng (1)
- Monchy-sur-Eu (1)
- Montérolier (1)
- Montreuil-en-Caux (1)
- Montroty (1)
- Morienne (1)
- Mortemer (1)
- Morville-sur-Andelle (1)
- Muchedent (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

Nesle-Normandeuse (1)

Neuf-Marché (1)

Neufbosc (1)

Neufchâtel-en-Bray (1)

Neuville-Ferrières (1)

Néville (1)

Nolléval (1)

Normanville (1)

Notre-Dame-d'Aliermont (1)

Notre-Dame-du-Parc (1)

Nullemont (1)

Ocqueville (1)

Offranville (1)

Oherville (1)

Omonville (1)

Osmoy-Saint-Valery (1)

Ouainville (1)

Ourville-en-Caux (1)

Ouville-la-Rivière (1)

Paluel (1)

Petit-Caux (1)

Pierrecourt (1)

Pleine-Sèvre (1)

Pommereux (1)

Pommeréval (1)

Ponts-et-Marais (1)

Preuseville (1)

Puisenval (1)

Quiberville (1)

Quièvrecourt (1)

Rainfreville (1)

Réalcamp (1)

Rétonval (1)

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Richemont (1)
- Rieux (1)
- Rocquemont (1)
- Roncherolles-en-Bray (1)
- Ronchois (1)
- Rosay (1)
- Rouvray-Catillon (1)
- Rouxmesnil-Bouteilles (1)
- Royville (1)
- Saâne-Saint-Just (1)
- Saint-Aubin-le-Cauf (1)
- Saint-Aubin-sur-Mer (1)
- Saint-Aubin-sur-Scie (1)
- Saint-Crespin (1)
- Saint-Denis-d'Aclon (1)
- Saint-Denis-sur-Scie (1)
- Saint-Germain-d'Étables (1)
- Saint-Germain-sur-Eaulne (1)
- Saint-Hellier (1)
- Saint-Honoré (1)
- Saint-Jacques-d'Aliermont (1)
- Saint-Léger-aux-Bois (1)
- Saint-Lucien (1)
- Saint-Maclou-de-Folleville (1)
- Saint-Mards (1)
- Saint-Martin-au-Bosc (1)
- Saint-Martin-aux-Buneaux (1)
- Saint-Martin-l'Hortier (1)
- Saint-Martin-le-Gaillard (1)
- Saint-Martin-Osmonville (1)
- Saint-Michel-d'Halescourt (1)
- Saint-Nicolas-d'Aliermont (1)
- Saint-Ouen-du-Breuil (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Saint-Ouen-sous-Bailly (1)
- Saint-Pierre-Bénouville (1)
- Saint-Pierre-des-Jonquières (1)
- Saint-Pierre-en-Val (1)
- Saint-Pierre-le-Vieux (1)
- Saint-Pierre-le-Viger (1)
- Saint-Rémy-Boscrocourt (1)
- Saint-Riquier-en-Rivière (1)
- Saint-Riquier-ès-Plains (1)
- Saint-Saëns (1)
- Saint-Saire (1)
- Saint-Sylvain (1)
- Saint-Vaast-d'Équiqueville (1)
- Saint-Vaast-Dieppedalle (1)
- Saint-Vaast-du-Val (1)
- Saint-Valery-en-Caux (1)
- Saint-Victor-l'Abbaye (1)
- Sainte-Agathe-d'Aliermont (1)
- Sainte-Beuve-en-Rivière (1)
- Sainte-Colombe (1)
- Sainte-Foy (1)
- Sainte-Geneviève (1)
- Sainte-Marguerite-sur-Mer (1)
- Sassetot-le-Malgardé (1)
- Sasseville (1)
- Sauchay (1)
- Saumont-la-Poterie (1)
- Sauqueville (1)
- Sept-Meules (1)
- Serqueux (1)
- Sigy-en-Bray (1)
- Smermesnil (1)
- Sommery (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

Sotteville-sur-Mer (1)

Thil-Manneville (1)

Le Thil-Riberpré (1)

Thiouville (1)

Tocqueville-en-Caux (1)

Torcy-le-Grand (1)

Torcy-le-Petit (1)

Tôtes (1)

Touffreville-sur-Eu (1)

Tourville-sur-Arques (1)

Le Tréport (1)

Val-de-Saâne (1)

Val-de-Scie (1)

Varengeville-sur-Mer (1)

Varneville-Bretteville (1)

Vassonville (1)

Vatierville (1)

Veauville-lès-Quelles (1)

Vénestanville (1)

Ventes-Saint-Rémy (1)

Veules-les-Roses (1)

Veulettes-sur-Mer (1)

Vieux-Rouen-sur-Bresle (1)

Villers-sous-Foucarmont (1)

Villy-sur-Yères (1)

Vittefleur (1)

Wanchy-Capval (1)

Quelle est votre commune de résidence ?

Si vous ne trouvez pas votre commune de résidence, vérifier que vous avez sélectionné le bon arrondissement de résidence ci-dessus.

(Ne pas tenir compte du chiffre entre parenthèse qui sert uniquement à l'administration).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Allouville-Bellefosse (1)

Amfreville-la-Mi-Voie (1)

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Anceaumeville (1)
- Ancretiéville-Saint-Victor (1)
- Anneville-Ambourville (1)
- Anquetierville (1)
- Anvéville (1)
- Arelaune-en-Seine (1)
- Authieux-Ratiéville (1)
- Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen (1)
- Auzebosc (1)
- Auzouville-l'Esneval (1)
- Auzouville-sur-Ry (1)
- Baons-le-Comte (1)
- Bardouville (1)
- Barentin (1)
- Beaumont-le-Hareng (1)
- Belbeuf (1)
- Bénesville (1)
- Berville-en-Caux (1)
- Berville-sur-Seine (1)
- Bierville (1)
- Bihorel (1)
- Blacqueville (1)
- Blainville-Crevon (1)
- Le Bocasse (1)
- Bois-d'Ennebourg (1)
- Bois-Guilbert (1)
- Bois-Guillaume (1)
- Bois-Héroult (1)
- Bois-Himont (1)
- Bois-l'Évêque (1)
- Boissay (1)
- Bonsecours (1)
- Boos (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Bosc-Édeline (1)
- Bosc-Guérard-Saint-Adrien (1)
- Bosc-le-Hard (1)
- Boudeville (1)
- La Bouille (1)
- Bourdainville (1)
- Bouville (1)
- Bretteville-Saint-Laurent (1)
- Buchy (1)
- Butot (1)
- Cailly (1)
- Canteleu (1)
- Canville-les-Deux-Églises (1)
- Carville-la-Folletière (1)
- Carville-Pot-de-Fer (1)
- Catenay (1)
- Caudebec-lès-Elbeuf (1)
- Cideville (1)
- Claville-Motteville (1)
- Cléon (1)
- Clères (1)
- Cottévrard (1)
- Criquetot-sur-Ouville (1)
- Croix-Mare (1)
- Darnétal (1)
- Déville-lès-Rouen (1)
- Doudeville (1)
- Duclair (1)
- Écalles-Alix (1)
- Écretteville-lès-Baons (1)
- Ectot-l'Auber (1)
- Ectot-lès-Baons (1)
- Elbeuf (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Émanville (1)
- Épinay-sur-Duclair (1)
- Ernemont-sur-Buchy (1)
- Eslettes (1)
- Esteville (1)
- Étalleville (1)
- Étoutteville (1)
- Flamanville (1)
- Fontaine-le-Bourg (1)
- Fontaine-sous-Préaux (1)
- Franqueville-Saint-Pierre (1)
- Freneuse (1)
- Fresne-le-Plan (1)
- Fresquiennes (1)
- Frichemesnil (1)
- Fultot (1)
- Gonzeville (1)
- Goupillières (1)
- Gouy (1)
- Grainville-sur-Ry (1)
- Grand-Couronne (1)
- Le Grand-Quevilly (1)
- Grémonville (1)
- Grigneuseville (1)
- Grugny (1)
- Harcanville (1)
- Hautot-le-Vatois (1)
- Hautot-Saint-Sulpice (1)
- Hautot-sur-Seine (1)
- Les Hauts-de-Caux (1)
- Hénouville (1)
- Héricourt-en-Caux (1)
- Héronchelles (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Le Houlme (1)
- Houppeville (1)
- La Houssaye-Béranger (1)
- Hugleville-en-Caux (1)
- Isneauville (1)
- Jumièges (1)
- Limésy (1)
- Lindebeuf (1)
- La Londe (1)
- Longuerue (1)
- Louvetot (1)
- Malaunay (1)
- Maromme (1)
- Martainville-Épreville (1)
- Maulévrier-Sainte-Gertrude (1)
- Mauny (1)
- Le Mesnil-Esnard (1)
- Mesnil-Panneville (1)
- Mesnil-Raoul (1)
- Le Mesnil-sous-Jumièges (1)
- Mont-Cauvaire (1)
- Mont-Saint-Aignan (1)
- Montigny (1)
- Montmain (1)
- Montville (1)
- Morgny-la-Pommeraye (1)
- Motteville (1)
- Moulineaux (1)
- La Neuville-Chant-d'Oisel (1)
- Notre-Dame-de-Bliquetuit (1)
- Notre-Dame-de-Bondeville (1)
- Oissel (1)
- Orival (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Pavilly (1)
- Petit-Couronne (1)
- Le Petit-Quevilly (1)
- Pierreval (1)
- Pissy-Pôville (1)
- Préaux (1)
- Prétot-Vicquemare (1)
- Quevillon (1)
- Quévreville-la-Poterie (1)
- Quincampoix (1)
- Rebets (1)
- Reuville (1)
- Rives-en-Seine (1)
- Robertot (1)
- Rocquefort (1)
- Roncherolles-sur-le-Vivier (1)
- Rouen (1)
- Roumare (1)
- Routes (1)
- La Rue-Saint-Pierre (1)
- Ry (1)
- Sahurs (1)
- Saint-Aignan-sur-Ry (1)
- Saint-André-sur-Cailly (1)
- Saint-Arnoult (1)
- Saint-Aubin-Celloville (1)
- Saint-Aubin-de-Crétot (1)
- Saint-Aubin-Épinay (1)
- Saint-Aubin-lès-Elbeuf (1)
- Saint-Clair-sur-les-Monts (1)
- Saint-Denis-le-Thiboult (1)
- Saint-Étienne-du-Rouvray (1)
- Saint-Georges-sur-Fontaine (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Saint-Germain-sous-Cailly (1)
- Saint-Gilles-de-Crétot (1)
- Saint-Jacques-sur-Darnétal (1)
- Saint-Jean-du-Cardonnay (1)
- Saint-Laurent-en-Caux (1)
- Saint-Léger-du-Bourg-Denis (1)
- Saint-Martin-aux-Arbres (1)
- Saint-Martin-de-Boscherville (1)
- Saint Martin de l'If (1)
- Saint-Martin-du-Vivier (1)
- Saint-Nicolas-de-la-Haie (1)
- Saint-Paër (1)
- Saint-Pierre-de-Manneville (1)
- Saint-Pierre-de-Varengeville (1)
- Saint-Pierre-lès-Elbeuf (1)
- Sainte-Austreberthe (1)
- Sainte-Croix-sur-Buchy (1)
- Sainte-Marguerite-sur-Duclair (1)
- Sainte-Marie-des-Champs (1)
- Saussay (1)
- Servaville-Salmonville (1)
- Sierville (1)
- Sotteville-lès-Rouen (1)
- Sotteville-sous-le-Val (1)
- Le Torp-Mesnil (1)
- Touffreville-la-Corbeline (1)
- Tourville-la-Rivière (1)
- Le Trait (1)
- Val-de-la-Haye (1)
- Valliquerville (1)
- Vatteville-la-Rue (1)
- La Vaupalière (1)
- Vibeuf (1)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- La Vieux-Rue (1)
- Villers-Écalles (1)
- Yainville (1)
- Yerville (1)
- Ymare (1)
- Yquebeuf (1)
- Yvecrique (1)
- Yvetot (1)
- Yville-sur-Seine (1)

Quelle est votre commune de résidence ?

Si vous ne trouvez pas votre commune de résidence, vérifier que vous avez sélectionné le bon arrondissement de résidence ci-dessus.

(Ne pas tenir compte du chiffre entre parenthèse qui sert uniquement à l'administration).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Alvimare (2)
- Ancretteville-sur-Mer (2)
- Angerville-Bailleul (2)
- Angerville-l'Orcher (2)
- Angerville-la-Martel (2)
- Anglesqueville-l'Esneval (2)
- Annouville-Vilmesnil (2)
- Auberville-la-Renault (2)
- Beaurepaire (2)
- Bec-de-Mortagne (2)
- Bénarville (2)
- Bénouville (2)
- Bernières (2)
- Beuzeville-la-Grenier (2)
- Beuzevillette (2)
- Bolbec (2)
- Bolleville (2)
- Bordeaux-Saint-Clair (2)
- Bornambusc (2)
- Bréauté (2)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

Cauville-sur-Mer (2)

La Cerlangue (2)

Cléville (2)

Cliponville (2)

Colleville (2)

Contremoulins (2)

Criquebeuf-en-Caux (2)

Criquetot-l'Esneval (2)

Criquetot-le-Mauconduit (2)

Cuverville (2)

Daubeuf-Serville (2)

Écrainville (2)

Écretteville-sur-Mer (2)

Életot (2)

Envronville (2)

Épouville (2)

Épretot (2)

Épreville (2)

Étainhus (2)

Étretat (2)

Fécamp (2)

Fongueusemare (2)

Fontaine-la-Mallet (2)

Fontenay (2)

Foucart (2)

La Frénaye (2)

Froberville (2)

Gainneville (2)

Ganzeville (2)

Gerponville (2)

Gerville (2)

Goderville (2)

Gommerville (2)

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

Gonfreville-l'Orcher (2)

Gonnehville-la-Mallet (2)

Graimbouville (2)

Grainville-Ymauville (2)

Grand-Camp (2)

Gruchet-le-Valasse (2)

Harfleur (2)

Hattenville (2)

Le Havre (2)

Hermeville (2)

Heuqueville (2)

Houquetot (2)

Lanquetot (2)

Lillebonne (2)

Limpiville (2)

Lintot (2)

Les Loges (2)

Manéglise (2)

Manquerville (2)

Manneville-la-Goupil (2)

Mannevillette (2)

Mélamare (2)

Mentheville (2)

Mirville (2)

Montivilliers (2)

Nointot (2)

Norville (2)

Notre-Dame-du-Bec (2)

Octeville-sur-Mer (2)

Oudalle (2)

Parc-d'Anxtot (2)

Petiville (2)

Pierrefiques (2)

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- La Poterie-Cap-d'Antifer (2)
- Raffetot (2)
- La Remuée (2)
- Riville (2)
- Rogerville (2)
- Rolleville (2)
- Rouville (2)
- Sainneville (2)
- Saint-Antoine-la-Forêt (2)
- Saint-Aubin-Routot (2)
- Saint-Eustache-la-Forêt (2)
- Saint-Gilles-de-la-Neuville (2)
- Saint-Jean-de-Folleville (2)
- Saint-Jean-de-la-Neuville (2)
- Saint-Jouin-Bruneval (2)
- Saint-Laurent-de-Brèvedent (2)
- Saint-Léonard (2)
- Saint-Maclou-la-Brière (2)
- Saint-Martin-du-Bec (2)
- Saint-Martin-du-Manoir (2)
- Saint-Maurice-d'Ételan (2)
- Saint-Nicolas-de-la-Taille (2)
- Saint-Pierre-en-Port (2)
- Saint-Romain-de-Colbosc (2)
- Saint-Sauveur-d'Émalleville (2)
- Saint-Vigor-d'Ymonville (2)
- Saint-Vincent-Cramesnil (2)
- Sainte-Adresse (2)
- Sainte-Hélène-Bondeville (2)
- Sainte-Marie-au-Bosc (2)
- Sandouville (2)
- Sassetot-le-Mauconduit (2)
- Sausseuzemare-en-Caux (2)
-

Séjour des étrangers - Formulaire de saisine de la préfecture de la Seine-Maritime -

- Sorquainville (2)
- Tancarville (2)
- Terres-de-Caux (2)
- Thérouldeville (2)
- Theuville-aux-Maillots (2)
- Thiergeville (2)
- Thiétreville (2)
- Le Tilleul (2)
- Tocqueville-les-Murs (2)
- Tourville-les-Ifs (2)
- Toussaint (2)
- Trémauville (2)
- La Trinité-du-Mont (2)
- Les Trois-Pierres (2)
- Trouville (2)
- Turretot (2)
- Valmont (2)
- Vattetot-sous-Beaumont (2)
- Vattetot-sur-Mer (2)
- Vergetot (2)
- Villainville (2)
- Vinnemerville (2)
- Virville (2)
- Yébleron (2)
- Yport (2)
- Ypreville-Biville (2)

Informations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la préfecture